- Pour votre **réinscription** : Dès cette année, cela se fera maintenant de façon **dématérialisé** sur internet. La version papier du Formulaire FFC existera toujours (le club dans ce cas vous le transmettra en octobre) mais je vous demande à tous dès cette année de vous familiariser à la dématérialisation car dès l’année prochaine il n’y aura plus de formulaire papier.

Avant tout, s’assurer auprès du club que vous avez bien renseigné une adresse email à la FFC.

Si ce n’est pas le cas, le club le fera pour vous, notez bien l’adresse que vous aurez renseigné dans le cas où vous en utilisez plusieurs.

Une fois votre adresse mail inscrite à la FFC

Vous allez devoir vous créer un espace Abonné à la FFC sur le site.

<https://licence.ffc.fr/>

Code utilisateur : Renseigner votre Numéro NIP inscrit sur votre licence ou nous le demander si vous ne le trouvez pas.

Mot de Passe :

Certains d’entre vous ont reçu ou recevront un mot de passe de la FFC.

Si ce n’est pas le cas

Créer un mot de passe

Cliquez sur « Mot de passe oublié » puis rentrez à nouveau votre code utilisateur, puis l’adresse email que vous avez fourni (Cf au-dessus).

Cliquez sur «  Réinitialisé »

Vous recevrez un mail avec un lien ou vous pourrez créer votre propre mot de passe ou utilisez celui que vous aura transmis le club si vous craignez de ne plus vous en rappeler.

Si vous êtes plusieurs dans la même famille à vous inscrire vous pouvez utiliser la même adresse email et le même mot de passe pour chacun d’entre eux, seul le Code utilisateur (Numéro NIP) change.

Formulaire de Réinscription :

Les formulaires de réinscription seront disponibles en octobre.

Certificat médical : Valable 3 ans

Dans le cas où vous devez le renouveler après 3 ans vous devrez télécharger sur le site le formulaire, le faire remplir par le médecin et le scanner ou le prendre en photo et l’attacher dans la rubrique correspondante sur le site.

Formulaire Santé :

Les années ou vous n’avez pas besoin de fournir de certificat. Nous ne savons pas encore s’il sera dématérialisé ou si vous devrez télécharger sur le site le formulaire, le remplir et le scanner ou le prendre en photo et l’attacher dans la rubrique correspondante sur le site. Attention si vous cochez un ‘OUI » sur ce formulaire vous devez impérativement transmettre un nouveau certificat médical.

Règlement de la licence :

Pour la saison 2019/2020, il se fera au club